

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2004, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Steve Plante, Sylvain Vachon, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Est absent Monsieur Serge Jacques.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire demande un moment de réflexion et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

200-2004

**AJOUT À L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu d'ajouter à l'ordre du jour de la session, du 1<sup>er</sup> novembre 2004, l'item suivant: Avis de motion pour règlement d'emprunt - achat de camion auto- pompe.

ADOPTÉ

201-2004

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

202-2004

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 4 octobre 2004 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

Le secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, demande aux membres du Conseil de faire leur déclaration des intérêts pécuniaires.

203-2004

**DEMANDE FINANCIÈRE – SERVICES LOISIRS ET  
TOURISME SAINT-VICTOR**

ATTENDU la demande d'aide financière du Services des Loisirs et Tourisme Saint-Victor pour l'implantation d'un système de réfrigération au Stade des Bâtisseurs.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, que la Municipalité de Saint-Victor participe pour un montant de 5 000,00 \$, en guise d'aide financière pour la levée de fonds du Services Loisirs et Tourisme Saint-Victor Inc. pour l'implantation d'un système de réfrigération au Stade des Bâtisseurs.

Après discussion, trois (3) conseillers sont pour une aide financière soient : Messieurs Pierre Tardif, Richard Bélanger et Jacques Bolduc. Messieurs Steve Plante et Sylvain Vachon sont contre. Donc, Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire, prend son droit de véto pour une décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ADOPTÉ

204-2004

**DEMANDE DE COMMANDITE – FÊTE DE NOËL**

ATTENDU la demande de commandite pour la Fête de Noël de Saint-Victor qui aura lieu le 12 décembre 2004.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 100,00 \$ en guise de commandite pour la Fête de Noël, des

enfants de Saint-Victor, qui aura lieu le 12 décembre 2004, à la salle des Festivités Western.

ADOPTÉ

205-2004

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE T.C.S.V.**

ATTENDU la demande de T.C.S.V. pour avoir une aide financière.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera à la campagne de financement de T.C.S.V. pour un montant de 800,00 \$.

ADOPTÉ

206-2004

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER BEAUCE-ETCHEMIN**

ATTENDU la demande d'aide financière de la Fondation du Centre Hospitalier Beauce-Etchemin.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 100,00 \$ en guise de participation financière à la campagne annuelle à la Fondation du Centre Hospitalier de Beauce-Etchemin.

ADOPTÉ

207-2004

**SOUSSION POUR CAMION AUTO-POMPE**

ATTENDU les soumissions reçues pour la fourniture d'un camion auto-pompe et équipements, pour le service des incendies.

ATTENDU que le secrétaire-trésorier a procédé à l'ouverture des soumissions le 4 octobre 2004, à 10h30.

Ont soumissionné :

Garage Redmond (camion seul)	124 065,96 \$
Maxi Métal	380 041,45 \$
Levasseur Équipement	356 445,22 \$
Carl Thibault	379 367,13 \$

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter la soumission de Levasseur Équipement au montant de 356 445,22 \$, taxes comprises, le tout selon le devis, à la condition que le Ministre des Affaires Municipales du Sport et du Loisir accepte le règlement d'emprunt.

ADOPTÉ

208-2004

**DEMANDE D'APPUI D'INSTAURATION PREMIER RÉPONDANT**

ATTENDU la demande d'appui, au Conseil Municipal, de Monsieur Claude Lachance pour faire l'instauration de premier répondant à Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal appuie la demande de Monsieur Claude Lachance pour l'instauration de premier répondant à Saint-Victor et autorise le Maire, Monsieur Jean-Paul Bernard, et le secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à signer tous les documents nécessaires pour l'instauration de premier répondant à Saint-Victor.

ADOPTÉ

209-2004

**DEMANDE AU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – FICHE DE TEMPS**

Considérant qu'il est important pour les conseillers de connaître les données résultant de la compilation des nouvelles fiches de travail afin de pouvoir prendre des décisions plus éclairées,

Considérant que le secrétaire-trésorier a suggéré de ne pas faire une résolution pour faire remplir ces dites fiches,

Considérant que suite à cette suggestion, une demande verbale a été formulée au secrétaire-trésorier, il y a de cela plus d'un mois, pour faire remplir les nouvelles fiches de travail des employés municipaux,

Considérant que depuis ce temps, aucune des nouvelles fiches de travail n'a été remplie,

Il est proposé par Monsieur Sylvain Vachon et résolu unanimement de demander par résolution formelle, que le secrétaire-trésorier voit à faire remplir les nouvelles fiches de travail des employés avec tous les détails mentionnés sur les fiches et, ce à partir du 1 novembre 2004.

Il est proposé que le secrétaire-trésorier rende disponible au maire la présentation de ces fiches remplies et compilées à chaque mardi suivant la semaine de travail ou mercredi si le lundi est un jour férié.

**ADOPTÉ**

210-2004

**DEMANDE DE PRÉPARATION D'UN CAHIER DES CHARGES POUR SOUMISSION – CUEILLETTE DES ORDURES**

Considérant qu'une nouvelle politique concernant la cueillette des ordures a été établie par la MRC,

Considérant qu'en fin d'année 2005, les gros bacs noirs de 360 litres seront obligatoires,

Considérant qu'à ce moment, la cueillette des ordures s'effectuera fort probablement aux deux semaines, et exigera un camion avec un bras-levier,

Considérant l'âge avancé du présent camion à ordures, il n'est pas justifié de faire installer un bras sur un tel camion,

Considérant que le coût pour la cueillette et transport des ordures dépasse 70 000\$ actuellement pour la municipalité de St-Victor,

Considérant qu'une municipalité voisine comparable à la nôtre ne débourse pas plus que 25 000\$ pour faire exécuter le même travail à contrat,

Il est proposé par Monsieur Pierre Tardif et secondé par Monsieur Steve Plante de demander au secrétaire-trésorier de préparer un appel d'offre pour la cueillette et le transport des ordures afin de demander des soumissions. Cet appel d'offre devra être prêt pour le 8 novembre 2004.

Messieurs Richard Bélanger et Jacques Bolduc sont contre cette dite résolution.

**ADOPTÉ**

211-2004

**SOUFFLAGE POUR ANNÉE 2004-2005**

Considérant que dans les années passées et futures, l'aménagement des routes secondaires a amélioré et devrait encore améliorer grandement le temps de grattage et de soufflage,

Considérant l'état désuet des souffleurs à neige de la municipalité,

Considérant la non-rentabilité d'investir dans l'acquisition de souffleurs neufs,

Considérant l'efficacité des nouvelles technologies dans le domaine du soufflage de la neige.

Il est proposé par Monsieur Sylvain Vachon, et secondé par Monsieur Steve Plante d'utiliser pour l'année 2004-2005 les souffleurs de la municipalité, à condition qu'ils soient en mesure d'effectuer la tâche demandée, mais de n'y faire aucune réparation s'il survient des bris au cours de l'hiver ; le cas échéant, les besoins pourront être comblés en faisant appel à un entrepreneur en déneigement,

-en faisant référence aux années 2002 et 2003 où les souffleurs étaient utilisés, que la pertinence d'un nouvel employé à temps plein n'est nullement justifiée et ne doit pas être envisagée sous aucune considération,

-de mandater le secrétaire-trésorier à voir à ce que ces résolutions soient respectées.

Messieurs Richard Bélanger et Jacques Bolduc sont contre cette résolution.

ADOPTÉ

212-2004

**ENTRETIEN DU RANG 7 ET DE LA ROUTE ST-EPHREM**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil accepte d'entretenir à ses frais, la Route Saint-Ephrem (à Barthel), dans les limites de la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce aux conditions que la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce fasse le déblaiement, par souffleur à neige, sur une distance de 3 arpents jusqu'au « ruisseau » lorsque nécessaire et fasse aussi l'entretien complet du chemin du Rang 7.

ADOPTÉ

213-2004

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXE**

Le conseiller, Monsieur Pierre Tardif, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter le taux de la taxe foncière et les tarifs de compensation applicables pour l'année financière 2005, de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

214-2004

**AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT –  
CAMION AUTO-POMPE ET ÉQUIPEMENTS**

Le conseiller, Monsieur Richard Bélanger, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente dans le but de faire l'achat d'un camion auto-pompe et équipements pour le service d'incendie de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

215-2004

**RÈGLEMENT NUMÉRO 50-2004**

Aux fins de dispenser la Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et d'entretenir un chemin d'hiver conduisant seulement à des propriétés inhabitées entre le 01 décembre 2004 et le 01 avril 2005, soit une partie de chemin du 4<sup>ème</sup> Rang Sud, située entre les lots 427 et 436 inclusivement, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor, de la Route Groleau qui est située entre les limites de Sacré-Coeur-de-Jésus, entre les lots 544 et 295, et le cul de sac qui est situé entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et la résidence de Madame Fleur-Ange Jolicoeur du cadastre de la paroisse de Saint-Victor.

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été donné le 4 octobre 2004.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le règlement numéro 50-2004 soit adopté.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor ordonne et statue par le présent règlement comme suit:

ARTICLE 1 Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 La Municipalité de Saint-Victor est dispensée d'ouvrir et d'entretenir pour l'hiver une partie du chemin du 4<sup>ème</sup> Rang Sud située entre les lots 427 et 436 inclusivement, de la Route Groleau qui est située entre les limites de Sacré-Coeur-de-Jésus et Saint-Victor

entre les lots 544 et 295 inclusivement, et le cul de sac qui est situé entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et la résidence de Madame Fleur-Ange Jolicoeur, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor.

ARTICLE 3 La période de fermeture du chemin nommé à l'article 2 du présent règlement s'étend du 01 décembre 2004 au 01 avril 2005.

ARTICLE 4 Le règlement numéro 50-2004 entre en vigueur conformément à la Loi.

Adopté le 1 novembre 2004.

**LE MAIRE**

**LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**MARC BÉLANGER**

216-2004

**PROJET DE SUBDIVISION – ISABELLE VEILLEUX ET YVON VEILLEUX**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le cadastre

d'une partie du lot 209 pour créer le lot 209-51 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean Bisson, le 21 septembre 2004, sous le numéro 5253 de ses minutes. Le secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

217-2004

**DEMANDE C.P.T.A.Q. – HENRI DUVAL**

ATTENDU la demande de Monsieur Henri Duval pour avoir l'autorisation d'acquérir une partie de terrain dans la zone agricole appartenant à l'entreprise Les Textiles Du-ré Ltée.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.



Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
 Secondé par Monsieur Steve Plante,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la  
 Municipalité de Saint-Victor appuie la demande de Monsieur  
 Henri Duval et achemine le dossier à la Commission de  
 Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

218-2004

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,  
 Secondé par Monsieur Pierre Tardif,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes  
 suivants soient approuvés et adoptés pour paiement :

1090 Hydro-Québec	381,17 \$
1091 Hydro-Québec	285,24 \$
1092 Poste-Canada	89,19 \$
1093 Tellus	26,40 \$
1094 Cogeco Câble	26,97 \$
1095 Hydro-Québec	1 297,36 \$
1096 Radio-Onde	177,14 \$
1097 Fonds des registres	18,00 \$
1101 Eudore Perron	1 689,12 \$
1109 Hydro-Québec	2 809,79 \$
1111 Hydro-Québec	4 007,78 \$
1113 Tellus	193,58 \$
1133 Cordonnerie Bureau	28,76 \$
1134 Centre laser du Parc	14,15 \$
1135 Garage Bizier	87,00 \$
1136 Au Paradis de la Fleur	40,26 \$
1137 F. Plante Inc.	1 466,57 \$
1138 Telvic Mobilité	201,29 \$
1140 Excavation C.A. Giroux	3 450,75 \$
1141 Exc. André Gosselin	4 477,90 \$
1142 DEBB	43,71 \$
1143 Pièces Universelles	43,73 \$
1144 Formiciel	134,90 \$
1145 Gaz Métro	96,49 \$
1146 Ind. ciment la Guadeloupe	3 461,09 \$
1147 Fabrique de Saint-Victor	135,00 \$
1148 Ferme Donald Vachon	129,41 \$
1149 CitiCapital financement	1 166,69 \$
1150 Pitney Bowes	126,51 \$
1151 Supérieur Propane	285,24 \$
1152 Maxime Plante	100,00 \$
1153 Garage Agricole Alain Bolduc	72,28 \$
1154 Armand Lapointe Équipement	31,11 \$
1155 Société du Patrimoine St-Victor	1 046,73 \$
1156 Marie-Pierre Savard Naud	75,00 \$
1157 Mun. St-Ephrem-de-Beauce	190,00 \$
1158 Daniel Cliche, Avocat	57,51 \$
1159 Pierre Tardif	15,00 \$
1160 Sylvain Vachon	15,00 \$
1161 Boivin et Gauvin	248,45 \$

1162	Extincteurs Kaouin	69,02 \$
1163	Signabec	1 131,61 \$
1164	Ateliers F.L.P.H.	239,56 \$
1165	Bureautique Guy Drouin	334,25 \$
1166	Béton St-Ephrem	1 699,83 \$
1167	M.R.C. Robert-Cliche	16 497,73 \$
1168	Pneus Beaucerons	8 749,82 \$

1169	Biolab	1 228,93 \$
1170	Centre Électrique Beauce	577,16 \$
1171	Centre du Camion	2 454,09 \$
1172	Exc. Pamphile Rodrigue	2 128,55 \$
1173	Alliance Coop	3 667,99 \$
1174	Magasin Coop	1 256,41 \$
1175	Jean-Paul Bernard	1 282,31 \$

219-2004

### **AJOURNEMENT DE LA SESSION**

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité de membres du Conseil, que la  
séance soit ajournée à lundi le 8 novembre 2004.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**MARC BÉLANGER**

### **MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD**

Le 8 novembre 2004, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance d'ajournement du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Sylvain Vachon, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

220-2004

**AJOUT À L'ORDRE DU JOUR – SÉANCE D'AJOURNEMENT**

Proposé par Monsieur Serge Jacques,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'item Bibliothèque Municipale soit ajouté à l'ordre du jour de la séance d'ajournement.

ADOPTÉ

221-2004

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPAL – DÉCISION**

Attendu que tous les membres du Conseil étaient unanimes à relocaliser la bibliothèque et de faire les démarches nécessaires pour obtenir des subventions en ce sens,

Attendu la fin du délai fixé par le Pacte Rural et le Ministère de la Culture, demandant aux membres du conseil municipal de se positionner face aux subventions promises pour l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque tout en respectant les normes établies,

Attendu que la majorité des membres du conseil ont convenu de l'importance pour la municipalité d'accepter ces subventions, de 192 960,00 \$ sans tenir compte du montant de 40 000,00\$ alloué par Trajectoire 150,

Attendu qu'une décision fut prise à l'effet de construire un nouvel édifice afin de respecter les normes du Ministère de la Culture, résolution 182-2004,

Considérant que le plan étudié ne comporte pas de sous-sol,

Considérant que l'endroit prévu pour la nouvelle construction sera situé à la place de la Maison des Jeunes,

Considérant les demandes du conseil de direction de la Maison des Jeunes afin de les relocaliser,

Considérant les demandes du Club Parentaide, de la SPSVB afin de leur fournir des locaux pour qu'ils puissent fonctionner convenablement,

Considérant que dans un avenir assez rapproché, les clubs sociaux ne réussiront peut-être plus à entretenir leurs locaux et auront besoin d'un endroit eux aussi,

Considérant que la charte du Service de Loisirs et Tourisme stipule que le conseil d'administration doit développer en plus des loisirs, la culture et le tourisme,

Considérant que dans le dernier budget de 89000 dollars alloué au service de Loisirs et Tourisme, aucun investissement n'a été fait en regard avec la culture,

Considérant qu'au niveau de la MRC, chaque municipalité se propose d'offrir ses attraits à l'intérieur de circuit touristique régional,

Considérant que la Municipalité de Tring-Jonction avec une petite population de 1371 citoyens, s'apprête à réaliser un projet presque identique au nôtre en poursuivant les mêmes objectifs,

Considérant qu'il serait fort intéressant et profitable de jumeler culture, tourisme et activités communautaires en un même endroit à Saint-Victor,

Considérant les sommes déjà investies dans la démarche du projet initial,

Il est proposé par Monsieur Serge Jacques, secondé par Monsieur Sylvain Vachon, de bonifier le plan prévu en y aménageant le sous-sol afin de combler les besoins ci-haut mentionnés, ce qui nous ramène au projet initial,

Il est proposé de mandater la Firme Paul Baillargeon consultant inc. d'entamer les procédures nécessaires afin d'aller en appel d'offre le plus tôt possible.

De faire une demande d'aide financière à la Caisse Populaire Desjardins du Royaume de l'érable.

Après discussion, Messieurs les Conseillers Pierre Tardif, Jacques Bolduc et Richard Bélanger sont contre cette résolution. Messieurs Serges Jacques, Sylvain Vachon et Steve Plante sont d'accord pour cette résolution. Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire, ne prend pas position sur cette résolution.

Et résolu, que la résolution numéro 221-2004, écrite par Monsieur Jean-Paul Bernard, au sujet de la future Bibliothèque Municipale soit inscrite dans le procès-verbal.

Messieurs Jacques Bolduc et Richard Bélanger sont contre cette résolution. Messieurs Pierre Tardif, Sylvain Vachon, Steve Plante et Serge Jacques sont pour cette résolution.

ADOPTÉ

223-2004

### **LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT**

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance d'ajournement du 8 novembre 2004 soit ajournée à jeudi le 11 novembre 2004 à 20H00.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**MARC BÉLANGER**

### **MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD**

Le 11 novembre 2004, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance d'ajournement du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Steve Plante, et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Pierre Tardif, Maire suppléant.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

224-2004

### **DÉMISSIONS MEMBRE DU CONSEIL - ACCEPTATION**

ATTENDU les lettres de démission déposées au bureau du secrétaire-trésorier ce 11 novembre 2004.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter les démissions de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire, et Messieurs Serge Jacques et Sylvain Vachon, conseillers de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

225-2004

**LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance d'ajournement soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE SUPPLÉANT**

**LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**PIERRE TARDIF**

**MARC BÉLANGER**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 17 novembre 2004, Monsieur Marc Bélanger, secrétaire-trésorier, demande aux membres du Conseil soit : Messieurs Pierre Tardif, Richard Bélanger, Jacques Bolduc et Steve Plante, de ce nommer un Maire et ce par vote secret.

Après dépouillement des votes, Monsieur Marc Bélanger, secrétaire-trésorier et Président d'élection, proclame Monsieur Pierre Tardif, Maire de la Municipalité de Saint-Victor et assermente Monsieur Pierre Tardif.

**ASSERMENTATION**

Je Pierre Tardif, domicilié au 190 rue du Séminaire, Saint-Victor, jure que j'exercerai ma fonction de Maire conformément à la Loi.

Et j'ai signé : \_\_\_\_\_  
PIERRE TARDIF

ASSERMENTÉ DEVANT MOI, LE 17 NOVEMBRE 2004.  
LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

MARC BÉLANGER

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 17 novembre 2004, à 19:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Steve Plante et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Pierre Tardif, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale a été convoquée par Monsieur Marc Bélanger, secrétaire-trésorier, pour les sujets suivants seulement :

- Rapport du Maire.
- Distribution du rapport du Maire.
- Nomination d'un Maire suppléant.
- Autorisation pour signature.
- Nomination d'un conseiller – C.D.I.
- Nomination d'un conseiller – Loisirs.

226-2004

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente séance spéciale soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

227-2004

**ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code Municipal.

ADOPTÉ

**RAPPORT DU MAIRE**

Mesdames et Messieurs,

Il me fait plaisir de vous faire le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Victor pour l'année 2003 et 2004 et un bref aperçu pour l'année 2005.

### **ETATS FINANCIERS 2003**

Le rapport financier au 31 décembre 2003 nous informe que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé la somme de 2 601 259\$ en revenus et a autorisé des dépenses de 2 404 725 \$ entraînant un surplus de 196 534 \$.

### **LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2004**

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté, le 15 décembre 2003, un budget autorisant des dépenses de 2 407 848\$ pour l'année 2004.

### **LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2005**

Les prévisions pour l'année 2005 seront probablement la continuité d'une partie de la réfection des chemins du Rang 3 Sud et du Rang 5 Nord. De plus, le Conseil Municipal prendra de nouvelles orientations pour des travaux qui seront effectués dans les rues et rangs de la Municipalité.

En terminant, je voudrais remercier, en mon nom et au nom des membres du Conseil, le personnel de la Municipalité pour sa compétence et sa disponibilité. De plus, je profite de l'occasion pour remercier Messieurs Jean-Paul Bernard, Serge Jacques et Sylvain Vachon pour leur bon travail au sein de notre Municipalité.

PIERRE TARDIF  
MAIRE

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le rapport du Maire soit distribué, gratuitement, à toutes les



adresses civiques de la Municipalité de Saint-Victor, soit dans le journal Vic-Action.

ADOPTÉ

229-2004

**NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu que Monsieur Richard Bélanger soit nommé  
Maire suppléant de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

230-2004

**AUTORISATION POUR SIGNATURE**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu que Monsieur Pierre Tardif, Maire, et Monsieur  
Marc Bélanger, secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer  
tous les documents nécessaires pour le bon fonctionnement de  
la Municipalité de Saint-Victor ainsi que Monsieur Richard  
Bélanger, Maire-suppléant, en remplacement de Monsieur  
Pierre Tardif.

ADOPTÉ

231-2004

**NOMINATION D'UN CONSEILLER – C.D.I.**

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Et résolu que Monsieur Steve Plante soit nommé sur le  
Conseil d'administration de la Corporation de Développement  
Industriel de Saint-Victor.

ADOPTÉ

232-2004

**NOMINATION D'UN CONSEILLER – SERVICES LOISIRS ET  
TOURISME SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu que Monsieur Jacques Bolduc soit nommé sur le Conseil  
d'administration du Services Loisirs et Tourisme de Saint-Victor.

ADOPTÉ

233-2004

**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance  
spéciale soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**PIERRE TARDIF**

**MARC BÉLANGER**